



Femmes socialistes suisses
Donne socialiste svizzere
SP Frauen Schweiz

Berne le 23 avril 2010

11^{ème} révision de l'AVS : un petit pas en faveur de la flexibilisation mais sans réelle influence positive pour les femmes !

« La 11^{ème} révision de l'AVS telle qu'adoptée aujourd'hui par le Conseil des Etats est un petit pas dans la bonne direction mais ne va pas assez loin pour les femmes. Avec l'augmentation de leur âge de la retraite à 65 ans, les femmes avalent la plus grande couleuvre de cette révision. C'est la raison pour laquelle la flexibilisation doit être à l'avantage de la majorité des femmes » déclare Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale genevoise et co-présidente des Femmes socialistes suisses en réaction à la proposition publiée aujourd'hui par la Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil des Etats.

La proposition contient une amélioration puisque les revenus allant jusqu'à 41'000 francs auront un taux de réduction de rente moins élevé que les autres si elles prennent une retraite anticipée. Pourtant, les personnes gagnant un salaire encore plus bas devront demander des prestations complémentaires, ce qui ne correspond plus au principe de l'assurance mais à un transfert de charges à une autre caisse.

Les Femmes socialistes exigent que tout le montant économisé par l'élévation de l'âge de la retraite des femmes soit investi dans la flexibilisation. En effet, encore aujourd'hui ce sont notamment les femmes qui gagnent moins que les hommes, d'une part à cause de la discrimination salariale et du travail à temps partiel et d'autre part, parce que le travail ménager et éducatif est encore reparti de manière totalement inégale. Or, le salaire est directement déterminant pour la prévoyance vieillesse. C'est la raison pour laquelle les Femmes socialistes ne lâcheront pas la pression jusqu'à ce qu'une flexibilisation sociale de l'âge de la retraite soit possible pour les deux sexes.